



Association Rallye MCC

FICHE D'INSCRIPTION

NOM DE L'EQUIPE :

Parcours choisi : Piétons Rollers

Chef d'équipe

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Profession :
E-mail :
Adresse :
Téléphone :

Participant N°2

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Profession :
E-mail :
Adresse :
Téléphone :

Participant N°3

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Profession :
E-mail :
Adresse :
Téléphone :

Participant N°4

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Profession :
E-mail :
Adresse :
Téléphone :

Participant N°5

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Profession :
E-mail :
Adresse :
Téléphone :

Veillez joindre un chèque d'un montant de : 2,5 _ xparticipants =€
À l'ordre du Rallye MCC.

En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des conditions de règlement*, et je les accepte.
*le règlement se trouve en page 2

Pour que votre inscription soit prise en compte, il vous suffit de renvoyer cette présente fiche d'inscription complétée et accompagnée d'un chèque du montant calculé ci-dessus avant le 23 février cachet de la poste faisant foi, à l'adresse mentionnée en bas de page (merci de mettre l'adresse complète).

Un mail de confirmation vous sera envoyé dès réception de votre fiche d'inscription et de votre chèque.



Association Rallye MCC

REGLEMENT

Conditions de participations

Toute personne de plus de 7 ans peut venir participer au Rallye MCC « A la Recherche de Lille Perdue ».

L'inscription est soumise :

- au paiement de 2,5 euros par personne
- au remplissage de la fiche d'inscription présente en page 1
- à la présentation le jour de l'événement d'une pièce d'identité pour chaque participant.
- à la remise de la fiche d'autorisation parentale dûment remplie pour les participants mineurs.

Composition de l'équipe

Toute composition d'équipe ne doit pas excéder 5 personnes et doit comporter au minimum une personne majeure. Les équipes rollers doivent impérativement et exclusivement être composées de personnes majeures.

Conditions de remboursement

L'intégralité de la somme versée par les participants ne sera restituée qu'en cas d'annulation de l'événement. Remarque : en cas d'erreur quant au choix du parcours, aucune somme ne sera rendue aux participants.

Disqualification

Toute utilisation d'un moyen motorisé ou non (hors rollers pour les équipes inscrites au parcours rollers) de l'un ou des membres de l'équipe entraîne la qualification de cette même équipe.

Responsabilité civile

L'association Rallye MCC a souscrit un contrat d'assurance garantissant les conséquences de la responsabilité civile pouvant lui incomber en sa qualité d'organisateur de l'événement. Ce contrat d'assurance ne couvrant que les dommages engageant la propre responsabilité des organisateurs, les participants doivent être personnellement assurés pour des dommages qu'ils sont susceptibles d'occasionner à des tiers. De plus, nous vous rappelons qu'une assurance individuelle contre les accidents corporels est vivement conseillée pour la pratique de tout sport. Elle doit être souscrite par les participants à titre personnel auprès de leur assureur.

Les organisateurs de l'événement déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol de biens appartenant aux participants survenus le jour de l'événement.

Attention !

Toute tricherie avérée entraîne une disqualification de l'équipe concernée. Toute inscription au Rallye « A la Recherche de Lille Perdue » entraîne pour le participant son acceptation à toute utilisation des informations communiquées à des fins commerciales.

Préinscription

Toute demande d'inscription non accompagné d'un chèque ou accompagné d'un chèque avec un montant incorrect entraînera l'annulation de l'inscription.

Tout chèque posté après le 23 février 2006 sera détruit et entraînera l'annulation de l'inscription.

Selon la loi informatique et liberté vous pouvez demander à tout moment la rectification ou la suppression de vos données personnelles en envoyant un mail à contact@rallyemcc.com.

BUT DU JEU

Le but du jeu :

Le but du jeu est de résoudre l'ensemble des 14 énigmes (16 pour les rollers) afin de relier les différentes étapes constituant le parcours. Les réponses aux énigmes indiquent l'endroit où rejoindre le steward qui donnera aux participants l'énigme suivante.

Désignation du vainqueur et remise des lots

L'équipe gagnante sera celle qui aura effectué le parcours le plus rapidement.

Si une équipe ne trouve pas la solution à une énigme, elle devra retourner à l'étape précédente. Le steward lui remettra la solution en invalidant la question. L'équipe devra alors se rendre à l'endroit indiqué et aura une pénalité de 15 minutes. Toutes les équipes doivent impérativement être revenues à la place du départ (elle sera précisée ultérieurement) à 17h30 au plus tard sous peine de ne pas être incluses dans le classement. Les équipes n'ayant pas eu le temps de terminer le parcours se verront pénaliser de 15 minutes supplémentaires par étapes non validées.

En cas d'égalité, l'équipe ayant le moins de pénalités sera déclarée vainqueur. S'il y a toujours égalité, sera déclarée vainqueur l'équipe ayant la plus petite moyenne d'âge. La remise des lots se fera le jour même de l'événement sur le lieu du départ (cette information sera précisée ultérieurement sur notre site Internet) après l'arrivée de toutes les équipes et le comptage des résultats.

Recommandations pour les rollers

La loi indique que les rollers ont le statut de piéton et doivent circuler sur les trottoirs et respecter les feux. Lorsqu'il n'est pas possible de circuler sur les trottoirs ou en cas d'absence de ceux-ci, il est possible d'utiliser les autres parties de la route en prenant les précautions nécessaires.

A Lille, il n'existe pas d'arrêtés municipaux ou préfectoraux empêchant la pratique du roller, mais il est strictement interdit de circuler dans l'enceinte du réseau Transpole (métro, bus, tramway) sous peine d'encourir une amende de 120€.

Responsabilité pénale : tout comportement dangereux est sanctionné pénalement. Toute imprudence, vitesse excessive, etc. est donc à proscrire.

N'oubliez pas vos protections !